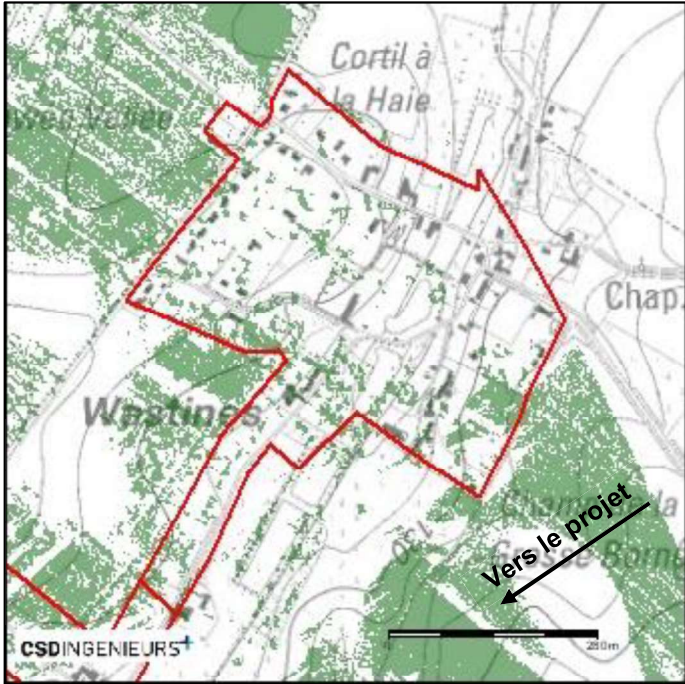


Lieu de vie	Critères d'évaluation et illustrations	Niveaux d'incidences paysagères
Commune de Perwez		
<p>Wastines</p> <p>LEGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ZH/ZHCR/ZACC Zone boisée Zone de non-visibilité <p>Incidences paysagères quantitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> Négligeables Faibles Limitées Modérées Importantes 	 <p>Figure 114 : Incidences paysagères quantitatives - Wastines</p> <p>La zone boisée située entre ce village et le projet atténue fortement les vues sur les éoliennes, qui ne seront ainsi presque pas visibles.</p> <p>Critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la zone d'habitat/habitat à caractère rural couverte par des zones de visibilité : 13 % • Nombre maximal d'éoliennes du projet visibles : 5 éoliennes (depuis 3 % de la zone d'habitat/habitat à caractère rural) • Distance au projet : minimum 4,3 km • Angle vertical maximal d'occupation visuelle : 2° <p>Critères qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties visibles des éoliennes : extrémités des pales <ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles visuels naturels : bois ○ Obstacles visuels anthropiques : maisons séparées • Orientation des vues : <ul style="list-style-type: none"> ○ espaces privés : majoritairement pas orientées vers le projet ○ espaces publics : majoritairement orientées vers le projet 	<p>A l'échelle du village de Wastines : négligeables</p>